

Cancer : démêler le vrai du faux

La mammographie de
dépistage du cancer du sein
est-elle **réalisable**
hors de mon
département



une
Luciole
dans la nuit

Invitation au dépistage

- ✔ Tous les 2 ans, de vos 50 à vos 74 ans, votre Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) vous adresse une **invitation à participer au dépistage du cancer du sein** (par courrier, mail ou SMS).

Radiologues agréés

✓ Cette invitation contient **une liste des radiologues agréés** dans le cadre du programme national de dépistage des cancers du sein.

RDV hors de votre département

VRAI

- ✔ Vous pouvez également prendre rendez-vous avec un radiologue agréé sur le site "Je fais mon dépistage" **hors de votre département.**

Soutenir et accompagner
les malades du cancer
et leurs proches

